

Bonjour *Valois*

La Compagnie de
la Fortune :
du Théâtre
made in Valois
à Paris

Espace Valois Entreprendre :
Mode d'emploi de la pépinière
d'entreprises du Valois

dossier

Budget 2016 de la CCPV
Ce qu'il faut retenir



Benoît HAQUIN

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

Le SCoT du Valois... SCoT pour Schéma de Cohérence Territoriale. Adopté en 2011 par les élus communautaires, le Schéma vient d'entrer en phase de révision. Ce sont les évolutions législatives qui nous y obligent. Le Pays de Valois évolue, mais il doit le faire en respectant des règles et des lois, notamment les fameuses « Grenelle ». Le SCoT doit s'adapter à de nouveaux enjeux écologiques et environnementaux. Cet aspect « vert » couvre en réalité un large champ qui va de la consommation foncière à la qualité paysagère, en passant par les transports collectifs. Vaste chantier. Au SCoT s'ajoutent encore l'économie et l'emploi, l'habitat, la qualité de vie, l'accueil des touristes... Vous l'aurez compris, le SCoT c'est important. Important dans la quantité de données qu'il comporte. Important aussi puisqu'il définit le cadre du développement du territoire à 10 ou 15 ans. La concertation est de mise sur un tel outil. Alors Valoisien, venez vous renseigner et interagir. Vous avez votre mot à dire ! Des registres sont à votre disposition à l'accueil de la CCPV et dans les mairies de Betz, Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin. Vous pouvez y déposer vos commentaires, vos idées, vos envies pour l'évolution de votre territoire. Suivront, dans les prochains mois, des réunions publiques où là encore vous aurez votre mot à dire. En page 11 de ce magazine, le sujet est abordé et expliqué. Et n'oubliez pas que sur le site internet de la CCPV (www.cc-paysdevalois.fr), vous pouvez consulter à tout moment les informations relatives au SCoT.

Si notre territoire évolue, il doit aussi rayonner au-delà de ses frontières. La compagnie de la Fortune, installée à Séry-Magneval depuis de nombreuses années, apporte sa pierre à l'édifice. Au printemps prochain, elle se produira sur les planches d'un théâtre parisien. Les spectateurs pourront voir L'Entorse, pièce que la compagnie a créée avec le soutien de la CCPV. Les Musivales l'avaient d'ailleurs programmée fin 2015 à Péroy-lès-Gombries. Je suis fier aujourd'hui que la culture valoisienne s'exporte dans la « Capitale ».

Bonne lecture !

Sommaire

- ACTUALITÉ p 3 et 4
- ENVIRONNEMENT p 5
- ÉCONOMIE p 6 et 7
- DOSSIER p 8 à 10
- AMÉNAGEMENT p 11 à 13
- CULTURE p 13 à 16



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au **03 44 98 30 11**

La Passerelle

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photo de couverture : Hélène Laurca, co-fondatrice de la Compagnie de la Fortune (© CCPV, A. Pitet)
Éditorial : Benoît HAQUIN (© CCPV, A. Carrara)

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires
N°ISSN en cours

Festival des fabriques

Jusqu'au 14 juillet 2016

ACTU



© Marc Domage

« Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez-les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. »

Jean-Jacques Rousseau, Lettres à d'Alembert

Parce que le Parc Jean-Jacques Rousseau n'est pas – loin s'en faut – le seul jardin remarquable de cette région, le Festival des fabriques, pour sa quatrième édition, embrasse la diversité de son territoire. Il vous invite et vous accompagne à la découverte de quatre autres lieux pour enchanter vos dimanches. Jardin à la française de Versigny, jardin de la Genèse à Vauciennes, parc de Géresme à Crépy-en-Valois ou encore le Donjon de Vez et sa collection d'art contemporain, les voici avec le Parc Rousseau, habités de spectacles aux vertus exploratoires.

Vous êtes invités à vous promener, à canoter, à pique-niquer, à créer de nouveaux espaces, à écouter et vous déplacer... Mais toujours accompagnés de la danse, du conte, de récits à écouter, de design, de yoga, d'espaces sonores. Des paysages qui se révèlent sous des jours inattendus et des expériences pour vivre intensément les richesses et bonheurs du jardin, ensemble.

Le Festival des fabriques est organisé avec le soutien du Département de l'Oise, de la Drac Nord-Pas-de-Calais - Picardie, de la Région Hauts-de-France et de l'Office national de diffusion artistique.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Valois, Jardins en scène, l'Association des Parcs et jardins de Picardie, le Donjon de Vez, le Domaine de Versigny et le Manoir du Plessis-au-Bois.



© Marc Domage

Au programme du festival en juillet

1^{er} au 10 juillet Donjon de Vez

13h-19h **Anamorphose**

Sébastien Roux (Installation sonore)

10 juillet

Jardins du manoir du Plessis-au-Bois, Vauciennes

15h **Gangue**

Yair Barelli (Danse)

Donjon de Vez

19h **Inevitable Music**

Sébastien Roux (Séance d'écoute)

14 juillet

Parc Rousseau

12h **Pique-nique philosophique**

14h-19h **Le Parc des Distanciations –**

la Rameuse Jean-Charles Massera

(Tableau vivant)

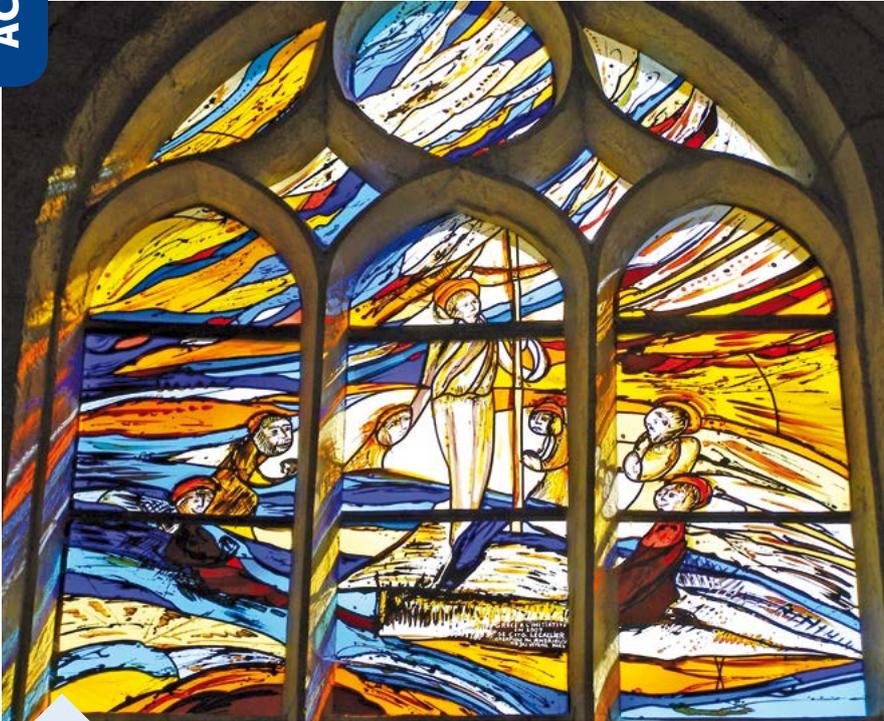
Plus d'infos :

Parc Rousseau

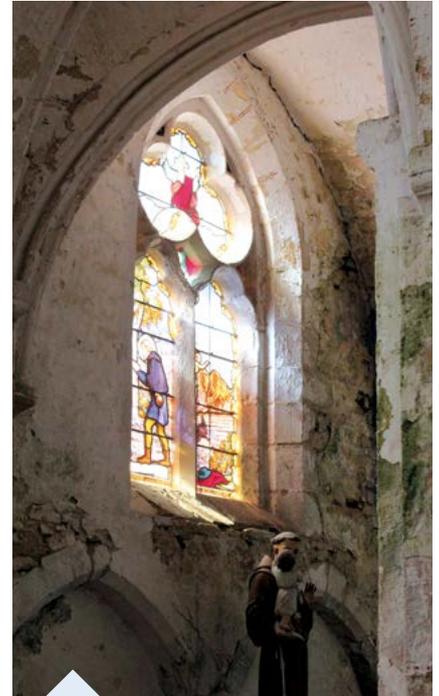
1 rue René de Girardin - 60950 Ermenonville

03 44 10 45 75 - www.parc-rousseau.fr

Festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne « Sacrées couleurs ! »



Vitrail de l'église Saint-Fuscien de Rouville © OT du Pays de Valois



Vitrail de l'église Notre-Dame de Trumilly
© OT du Pays de Valois

L'Office de tourisme du Pays de Valois, les bénévoles et tous les animateurs vous donnent rendez-vous **le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre 2016**. Durant ce week-end, vous aurez tout loisir pour partir à la recherche des polychromies retrouvées, percer le secret des vitraux, découvrir les peintures, randonner au vert et surtout partager un moment de convivialité en famille ou entre amis.

Dans la continuité des thèmes précédents - l'eau, le vitrail, la pierre, les cloches... - l'Office de tourisme vous propose cette année un festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne sur le thème « Sacrées couleurs ! ».

Les églises des 35 villages ouvrent exceptionnellement leurs portes. Les bénévoles des communes vous accueilleront dans un esprit de partage autour de leurs monuments.

Au détour des chemins de la vallée de l'Automne, le patrimoine et la nature s'offrent à vous, tantôt par un clocher aux ardoises grises ou une église aux pierres blondes, tantôt par un lézard vert ou une orchidée violette...

Au programme, de nombreuses animations autour de la couleur : projection vidéo en musique (mapping), circuit nocturne, théâtre, concerts, expositions et randonnées.



Fresque de l'église Saint-Caprais d'Auger-Saint-Vincent © OT du Pays de Valois



Clocher de l'église Saint-Rémy d'Orrouy
© OT du Pays de Valois

*Que le festival commence...
Le samedi 1^{er} octobre à
partir de 18h30 au pied de
l'abbatiale de Morienvall,
soirée haute en couleurs :
mapping, concert, théâtre,
marché nocturne...*

Plus d'infos :

Programme complet sur
www.valois-tourisme.fr ou 03 44 59 03 97

Recyclage du verre : poursuivons nos efforts !

En 2015, vous avez mieux recyclé le verre : + 1 kg/habitant par rapport à 2014. Bravo, c'est encourageant !



En tout, sur l'année, c'est près de 1 400 tonnes qui ont été collectées. Cela représente 25 kg de verre usagé par habitant, soit un kilo de plus par habitant par rapport à l'année précédente. Le Pays de Valois continue à se rapprocher de la moyenne nationale qui se situe autour de 29kg/habitant.

Le verre se recycle à 100% et à l'infini ! Alors pensons à l'avenir et poursuivons nos efforts.

Quelques chiffres :

- Légère augmentation de quantités collectées de verre entre 2014 et 2015 : + 1 kg/an/hab
- Chiffre CCPV 2015 : 25 kg/an/hab soit près de 1 400 tonnes collectées
- Chiffre SMVO : 25 kg/an/hab
- Chiffre national (ADEME*) : 29 kg/an/hab

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Faisons des économies 1 tonne de verre recyclé permet d'économiser :

Source: Eco-Emballages



660 kg de sable

100 kg de fuel

0,54 m³ d'eau



5

De nouvelles bouteilles prêtes à être remplies et à rejoindre les magasins

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini ! Depuis plus de 20 ans déjà, la collecte du verre est organisée dans le Pays de Valois. Chaque habitant trie environ 25 kg de bouteilles, pots et bocaux de verre par an.



L'apport des pots, bocaux et bouteilles dans les bornes à verre



1

Vidage par la Communauté de Communes du Pays de Valois



4

Fondu à 1 500 °C chez le verrier puis moulé, le calcin devient du verre neuf



3

Trié, lavé, concassé, le verre devient du calcin



2

Déchargement à l'usine de traitement

© ECT Collecte © Eco-Emballages - Fotolia

STOP PUB : un geste simple pour réduire les déchets !

Les imprimés gratuits qui sont distribués régulièrement dans vos boîtes aux lettres (prospectus, publicités des commerces ou journaux gratuits) représentent de grandes quantités de papier et comptent pour 5 % du poids de votre poubelle.

Que faire ?

Pour valoriser tous ces imprimés, déposez-les dans votre bac jaune : ils pourront ainsi être recyclés et servir à la production de papier journal.

Une autre solution : apposez sur votre boîte aux lettres l'autocollant «STOP PUB».

Vous ne recevrez plus les prospectus qui surchargent inutilement votre boîte mais continuerez de recevoir les informations locales (journal municipal, Bonjour Valois, calendrier de collecte).

Rendez-vous dans la mairie de votre commune pour retirer gratuitement un autocollant Stop Pub.

Plus d'infos :

Pôle Environnement déchets au 03 44 88 30 91

Espace Valois Entreprendre

Mode d'emploi

Situé à Le Plessis-Belleville, l'Espace Valois Entreprendre est une pépinière d'entreprises constituée de 13 bureaux meublés.

Un lieu d'hébergement et un outil de développement pour les jeunes entreprises

Disons-le tout de suite, une pépinière d'entreprises n'a rien à voir avec une plantation d'arbustes ! Il s'agit simplement de la mise à disposition d'un bureau à tarif modéré.

Le système pépinière est un outil qui facilite le démarrage et le développement des entreprises dans leurs premières années d'activité. C'est une aide axée sur la mise à disposition :

- d'un immobilier adapté,
- de services généraux à coûts partagés,
- d'une animation économique.

Des coûts attractifs dans un environnement économique dynamique

Le principe de la pépinière consiste à offrir une structure immobilière et des services mutualisés : bureaux à des tarifs attractifs, salles de réunion, services d'accueil, centre ressources (photocopieur, télécopieur, etc.).

Avoir son bureau au sein d'une structure commune avec d'autres entreprises, est une véritable opportunité pour une jeune entreprise. C'est une occasion d'échanges et de coopération, de mise en commun d'expériences et de meilleures chances d'insertion dans le monde économique.

L'hébergement de l'entreprise est accordé sur une durée déterminée et un accompagnement à la sortie de pépinière peut se faire, grâce à la l'aide du service Développement économique de la CCPV.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU VALOIS

À deux pas de Paris
le Pays de Valois
vous accueille

au Plessis-Belleville

CENTRE D'AFFAIRES 

À partir de 210 €/mois
(+ consommations téléphone, etc.)

Des bureaux modulables, des loyers attractifs



- À 15 mn de Roissy CDG
- À 35 mn de Paris Gare du Nord
- Des services (parking gratuit, salle de réunion, restaurant, salle de remise en forme etc.)
- Des bureaux de 20m², équipés
- Des outils bureautiques
- Des rencontres avec un réseau de professionnels
- Un suivi personnalisé pour les jeunes entreprises

Commune de Communes du Pays de Valois - Tél. : 03 61 58 91 90 - Fax : 03 44 88 37 45
economie@ccpaysdevalois.fr - www.cc-paysdevalois.fr
La Plessis-Belleville - 62, rue de Saisons 60800 Crèpy-en-Valois

Communauté de Communes du Pays de Valois

Comment bénéficier du dispositif pépinière ?

Pour pouvoir intégrer une pépinière d'entreprises, il faut :

- avoir créé son entreprise depuis moins d'un an,
- constituer un dossier de présentation de son entreprise,
- présenter son entreprise devant un comité de sélection.

Une fois validé, l'accès en pépinière se fait pour une durée de 1 à 4 ans. Le tarif est progressif mais reste toujours attractif.

Dispositif Initiative Oise-Est

La pépinière peut venir en complément de l'aide personnalisée aux créateurs d'entreprise, apportée par le pôle création et reprise d'entreprises du service Développement économique de la CCPV.

C'est un service gratuit ayant pour objectif de conseiller les porteurs de projet sur les meilleures méthodes pour se lancer.

Plus d'infos :

Isabelle Vincent

Conseillère du pôle Création-reprise d'entreprises

03 44 98 30 13 ou isabelle.vincent@cc-paysdevalois.fr

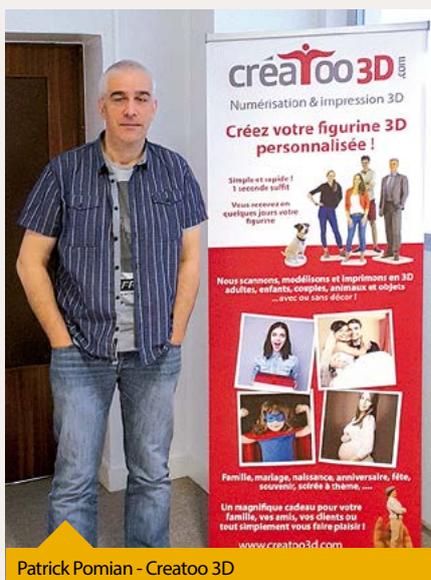
Pépinière d'entreprises du Valois

5 nouveaux «pépins» depuis le 1^{er} janvier

Créé en 2000, l'Espace Valois Entreprendre est une pépinière d'entreprises lancée par la Communauté de Communes du Pays de Valois. Elle héberge de jeunes créateurs d'entreprise appelés «pépins» au sein du centre d'affaires EGB de Le Plessis-Belleville.



Mohamed Ahrarui - Fox Logistics



Patrick Pomian - Creatoo 3D



Marc Buffet - Coriolis

Photos : © CCPV, P. Devillers

Depuis 2014, deux sociétés, Compteur Energie.com et Informans, développent avec succès leur activité. Compteur Energie.com est un site marchand de produits destinés à l'énergie. Informans propose des solutions pour le e-business, plus particulièrement des systèmes de protection des données financières.

Lors du premier semestre 2016, cinq entreprises sont venues rejoindre la pépinière :

- ACSH, installation et dépannage des contrôles d'accès dans les immeubles et les entreprises ;
- CORIOLIS FLUIDES, solutions pour le vide et la pression que ce soit en conseil, ingénierie, vente et formation dans des secteurs très diversifiés ;
- CREATOO 3D, création de figurines personnalisées, location de cabine scanner et vente d'imprimantes 3D ;

- FOX LOGISTICS, prestations sur mesure de transport et logistique au national et à l'international ;
- ALBERT ASSAINISSEMENT, produits et services en matière de traitement des eaux usées.

Tous ont su trouver des secteurs porteurs. Souhaitons-leur le succès qu'ils méritent.

Espace Valois Entreprendre

Une pépinière d'entreprises à 15 mn de Roissy CDG et 40 mn de Paris

Un pôle d'hébergement pour les créateurs d'entreprise dans un contexte porteur et dynamique :

- 13 bureaux de 20 m² équipés en mobilier
- L'abonnement au téléphone et à internet
- Des services partagés (salle de réunion, photocopieur, réception courrier/colis)
- Un fonds documentaire

- Un parking gratuit
- Une salle de pause
- Tarif à partir de 210 €/mois

Ce dispositif est géré par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Centre d'Affaires EGB
5 avenue Georges Bataille
60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE



Plus d'infos :

Patricia Devillers
Service Développement économique
patricia.devillers@cc-paysdevalois.fr
03 61 58 91 90

Le budget 2016 de la CCPV

Budget prévisionnel

Total dépenses 2016 : 19 965 253,68 €

Budgets annexes

SPANC : 463 976,53 €

Pépinière d'entreprises : 74 265 €

Environnement Déchets

25,97%

5 185 732 €

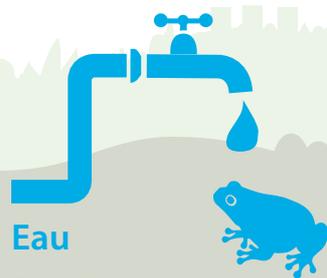


Déchets ménagers

Études sur l'eau

1,08%

214 765 €



Eau

Assainissement

Aménagement du territoire

24,29%

4 848 820 €

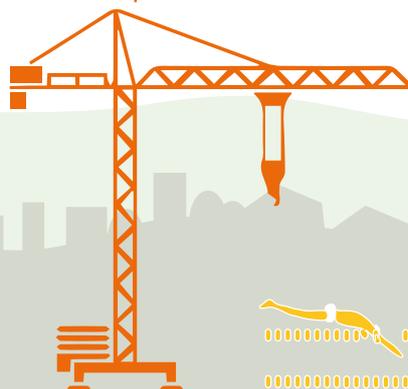


Schéma de Cohérence Territoriale
Observatoire
Voie verte
Tourisme

Éducation et sport

12,17%

2 429 682 €



Gymnases
Centre aquatique



Budget global prévisionnel	19 965 253,68 €
Budget prévisionnel de fonctionnement	13 909 702,67 €
Budget prévisionnel d'investissement	6 055 551,01 €
Base nombre d'habitants	55 560
Dépenses par habitant	359,35 €
Recettes par habitant	382,44 €
Impôts et taxes par habitant (TH, TF, TEOM)	197,36 €

Amortissement et reversement à l'État

8,87%
1 771 914 €

SDIS

8,99%
1 795 400 €

Fonctionnement général de la collectivité

10,72%
2 140 645 €

Développement économique et emploi

3,62%
722 057 €

Culture et associations

4,29%
856 238 €

Moyens généraux
Frais bureautiques
Communication
Déficit d'investissement reporté

Actions culturelles
Subventions aux associations

Service incendie et secours

Le budget 2016 de la CCPV (suite)



* CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

** IFR : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

Ce qu'il faut retenir

Pour la troisième année consécutive, la CCPV a subi une baisse des dotations de l'État. Comme toute collectivité, elle contribue ainsi au redressement des comptes publics. Mais au quotidien, cette baisse, récurrente depuis 2014, impacte les comptes de l'intercommunalité. Dès la mi 2015, les élus et les services ont travaillé à un plan d'économies pour 2016. Optimisation, réorganisation, redéploiement, réflexion... quelques mots pour illustrer tout le travail qui a été effectué.

La gestion rigoureuse et réfléchie de l'argent public reste la priorité de la CCPV. Faire des économies c'est bien. Mais faire des économies ET maintenir les investissements c'est mieux. C'est donc sur le budget de fonctionnement que les efforts ont porté. Les investissements sont maintenus afin de soutenir la croissance et l'emploi.

Élaboration du budget intercommunal Les étapes

1 Le DOB, Débat d'Orientation Budgétaire

Le Président de la CCPV présente aux conseillers communautaires les orientations proposées par l'exécutif¹ pour les trois années à venir. Ces propositions sont en accord avec le projet de territoire et le Schéma de Cohérence Territoriale qui sont appliqués depuis 2012. Le DOB se tient dans les deux mois qui précèdent le vote du budget prévisionnel.

2 Le BP, Budget Prévisionnel

Voté en séance du conseil communautaire, le BP prévoit et autorise des dépenses et des recettes pour l'exercice de l'année. Il est composé de deux sections : fonctionnement et investissement.

¹ Exécutif : le président et le bureau communautaire

3 Les DM, Décisions Modificatives

Si besoin, en cours d'exercice, sur proposition du Président, une ou plusieurs DM peuvent être présentées aux conseillers communautaires. Par délibération, ces élus autorisent l'exécutif à effectuer des dépenses ou à recevoir des recettes qui n'étaient pas prévues au BP.

4 Le CA, Compte Administratif

En fin d'année, le CA retrace l'exécution budgétaire de la collectivité. Il rapporte les réalisations effectives (dépenses et recettes) aux prévisions du BP. C'est la clôture de l'exercice budgétaire. Le CA est approuvé en séance du conseil communautaire.

Le SCoT en révision

Un diagnostic pour comprendre le territoire et mieux préparer l'avenir

Document de planification à l'échelle supra communale, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) fixe les orientations de développement du territoire à l'horizon 10 – 15 ans.

Le Pays de Valois

- 62 communes
- = 1 intercommunalité
- 618 km²
- 55 560 habitants
- 22 560 logements
- 14 218 emplois



Vue de Crépy-en-Valois. © CCPV, A. Pitet

Indispensable à la révision du SCoT, le diagnostic sert à identifier les atouts, les contraintes, ainsi que les tendances d'évolution à l'œuvre sur notre territoire (démographie, habitat, patrimoine, économie, environnement, etc.). C'est aussi lui qui nous guidera dans la définition d'un certain nombre d'enjeux qui alimenteront le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la seconde étape du projet.

Une telle entreprise ne peut se concevoir qu'en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et sa population [une réunion publique est prévue à chaque phase du projet : diagnostic, PADD, DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)].

Depuis décembre 2015, une équipe d'urbanistes et d'environnementalistes accompagne la CCPV dans la révision de son SCoT approuvé il y a bientôt 5 ans (le 29 septembre 2011).

Souvenez-vous, nous révisons le SCoT parce que :

C'est un document « vivant » : tous les 6 ans, on doit s'interroger sur la pertinence des enjeux et la mise en œuvre des objectifs identifiés à l'origine.

C'est un document « mouvant » : dans un cadre réglementaire en permanente évolution, le SCoT doit être adapté à la lumière de nouveaux enjeux écologiques et environnementaux (notamment les lois Grenelle*).

**Consommation économe de l'espace – préservation et remise en bon état des continuités écologiques – qualité paysagère – lien renforcé entre urbanisation et transports collectifs...*

Vivre dans le Valois

La « ceinture verte » francilienne

Au-delà de sa situation géographique privilégiée, à une heure de la capitale et à seulement 30 minutes du pôle économique de Roissy, le Pays de Valois jouit d'une attractivité qui surgit de l'essence même du territoire par ses richesses patrimoniales naturelles, paysagères, et architecturales : 5 sites Natura 2000, 3 ZICO, 18 ZNIEFF, des réservoirs de biodiversité dans la vallée de l'Automne et ses coteaux calcaires, la vallée de l'Ourcq et ses affluents, au sein de la forêt d'Ermenonville et du Bois du Roi, le parc Jean-Jacques Rousseau, 75 monuments historiques classés et inscrits sur plus de la moitié des communes, des silhouettes villageoises préservées, la voie verte (en cours de réalisation), etc.

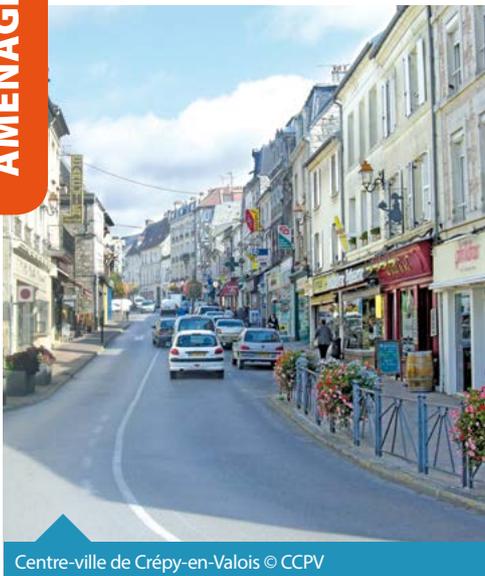
Les enjeux pour un cadre de vie préservé et de qualité

- Préservation de la biodiversité du territoire ainsi que son identité paysagère et architecturale
- Conciliation de l'urbanisation et la protection des milieux naturels et paysagers
- Prise en compte des contraintes de développement liées à l'alimentation en eau potable



Canal de l'Ourcq à Mareuil-sur-Ourcq © CCPV

Le SCoT en révision (suite)



Centre-ville de Crépy-en-Valois © CCPV

Habiter dans le Valois

Une dynamique démographique et résidentielle soutenue

La population du Valois ne cesse de croître (+ 368 habitants par an depuis 2007) et avec elle les besoins en logements, équipements et services.

Cette croissance, qui est le résultat d'un solde naturel largement positif et d'un solde migratoire croissant (arrivée des jeunes ménages franciliens notamment) à l'échelle de la CCPV, demeure toutefois l'apanage des communes situées au sud et à proximité de l'axe structurant du territoire, la RN2.

Considéré comme jeune (on compte 48 personnes âgées de + de 65 ans pour 100 jeunes de 0 à 19 ans), le territoire du Valois connaît toutefois 2 phénomènes :

- un **déficit des jeunes actifs** (18 – 24 ans) qui partent pour faire leurs études ailleurs ;
- un **certain vieillissement de la population**, un enjeu de société spécifique à notre époque.

La taille des ménages est en légère baisse : 2,55 personnes en 2012 contre 2,64 en 2006.

L'effort de construction de logements est considérable : 1 615 logements supplémentaires entre 2007 et 2012.

Les enjeux pour un territoire attractif

- Réduction des disparités de croissance démographique au sein du territoire
- Diversification du parc de logements : proposer davantage de logements de petites tailles afin de faciliter l'accès à la propriété de jeunes ménages
- Développement d'une offre de logements en accord avec les mutations démographiques du territoire (vieillesse, ...)
- Coordination entre l'évolution de l'offre de services et le dynamisme démographique

Travailler dans le Valois

Une économie aux défis et opportunités multiples

Le visage économique du Pays de Valois nous rappelle à la fois sa proximité avec les pôles économiques et d'emplois franciliens et ses atouts propres :

- **14 200 emplois** (stabilisation par rapport à 2007, suite à la crise économique) dont 72 % dans les 3 pôles : Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Le Plessis-Belleville/Lagny-le-Sec ;
- environ **5 600 personnes** viennent de l'extérieur pour travailler au sein du Valois ;
- une **tendance à la tertiarisation** (régression d'emplois dans l'industrie : - 400 emplois entre 2007 et 2012) et à la présentialisation de l'économie (53 % des emplois sont présentiels*) ; plus de 1 emploi sur 2 relève du secteur du « commerce, transport et services divers » (235 emplois créés depuis 2007) ;
- une **croissance considérable du nombre d'entreprises** sur le territoire ce qui pourrait présager à terme une augmentation d'emplois ;
- la présence d'**activités logistiques** le long de la RN2 et à Crépy-en-Valois : 3 200 emplois (3 entreprises de + 350 salariés) ;
- **territoire agricole de grandes cultures** : la quasi-totalité des communes a une activité agricole sur son territoire ;
- 22 % des habitants ont un **niveau de diplôme post-bac**.

*Activités présentes : production des biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, résidentes ou touristes.

Activités productives : production des biens majoritairement consommés hors de la zone, et de services tournés principalement vers les entreprises de cette sphère.



Les enjeux pour un territoire dynamique

- Comment amener le territoire à profiter davantage de l'attractivité économique de la région parisienne et plus particulièrement du pôle de Roissy ?
- Comment limiter le temps d'accès aux espaces d'emplois et le recours à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail ?
- Comment faire du développement touristique un facteur de dynamisme de l'économie présente du Valois ?

Bouger dans le Valois

Population mobile - territoire accessible : tout un défi !

Le Valois est sans doute un territoire bien situé... est-il pour autant véritablement accessible ?

À priori oui, car il dispose de :

- **6 gares** et **1 réseau TER et Transilien** pour un accès direct à la capitale ;
- **1 axe structurant** : la RN2 ;
- **2 autoroutes à proximité** : A1 et A4 ;
- **1 déploiement de la fibre optique** dans les années à venir ;
- **1 réseau de voies douces assez dense** : 14 chemins de randonnée et la voie verte (sur 21 km).

Cette accessibilité est au cœur des préoccupations d'environ 16 000 actifs qui vont travailler hors du territoire (13 000 en Ile-de-France, dont 3 000 travaillent sur la commune de Roissy). 50 % des salariés du territoire effectuent une distance supérieure à 30 km pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les difficultés rencontrées sont liées aux conditions de voyage (insuffisance de places), aux retards des trains ainsi qu'au stationnement autour des gares et au trafic important sur la RN2 (+ 15 000 véhicules/jour).

Les enjeux pour un territoire accessible et mobile

- Amélioration de la connexion ferroviaire avec la capitale
- Amélioration du stationnement autour des gares
- Développement d'un accès ferroviaire direct avec le pôle économique de Roissy
- Mise à 2 x 2 voies de la RN2
- Désenclavement de la Vallée de l'Automne et déviation de Crépy-en-Valois (liaison RN2/RN31)



5 000 voyageurs/jour en gare de Crépy-en-Valois © CCPV

Une concertation en continu !

scot@cc-paysdevalois.fr et www.cc-paysdevalois.fr

► Registres disponibles au siège de la CCPV + mairies de Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Betz

CULTURE

À vos agendas ! Journées européennes du patrimoine

Ne manquez pas les Journées européennes du patrimoine le samedi 17 et dimanche 18 septembre. Au programme : des visites guidées, des ouvertures exceptionnelles, des animations préparées par les associations culturelles du Valois.

Du canal de l'Ourcq au musée de l'archerie et du Valois, toutes les curiosités seront contentées ! Retrouvez le programme détaillé à l'Office de tourisme du Pays de Valois et au bureau d'information touristique d'Ermenonville.

Plus d'infos :

Office de tourisme du Pays de Valois
82 rue Nationale – Crépy-en-Valois

Bureau d'information touristique d'Ermenonville
Maison Joseph II – 2 bis, rue René de Girardin

www.valois-tourisme.fr et 03 44 59 03 97



Affiche officielle des Journées européennes du patrimoine 2016

Musivales, saison 14...

Un programme anti-morosité !



Ensemble Éclisse © Philippe Tardy

Le moment est venu de vous dévoiler les prochains spectacles : Miossec, les Petits Chanteurs de France, le pianiste virtuose Ben Toury, Oldelaf et l'ensemble Éclisse. Entre chansons, musique, jazz et humour, d'Auteuil-en-Valois à Le Plessis-Belleville, en passant par Lévignen et Crépy-en-Valois, nous avons voulu des spectacles pour tous et partout.

✱ Ensemble Éclisse

Samedi 8 octobre à 20h30

Église, Auteuil-en-Valois

Durée : 1h20 – concert assis

L'ensemble **Éclisse** est un quintette à cordes de forme atypique, puisqu'aux habituels violons, alto et contrebasse s'ajoute une guitare. Les cinq musiciens proposent un programme d'arrangements originaux de pièces traditionnelles et d'inspirations populaires. Ils vous entraînent dans un voyage festif autour du monde (Irlande, Japon, Amérique du sud, Flandres, Europe de l'est...).

Violons : Stéphanie Bajard et Philippe Tenard

Alto : Isabelle Turchi

Guitare : Toshiji Ishii

Contrebasse : Alexandre Levecq

Laissez-vous surprendre par de la musique classique qui sait aussi être actuelle ! Et aussi par l'ambiance dans l'église éclairée aux chandelles.

MUSIVALES+ En préparation de ce concert, les musiciens rendront visite aux élèves du RPI (Auteuil-en-Valois, Boursonne et Ivors) pour leur présenter les instruments et la musique qui sera jouée pendant ce concert.

✱ Oldelaf, La folle histoire de Michel Montana ▶

Samedi 5 novembre à 20h30

Espace de la Chênaie, Lévignen

Durée : 1h20 – spectacle assis

Après une tournée pour partager sa tristitude, **Oldelaf** revient en maître de cérémonie. Avec la complicité d'**Alain Berthier**, musicien mais aussi souffre-douleur, il propose un hommage au chanteur disparu Michel Montana. La vraie-fausse histoire d'un chanteur qui n'a jamais existé, mais qui aurait traversé toute l'histoire de la chanson française des 40 dernières années. L'occasion de parodies et de créations irrésistibles.

Du grand art musical pour éclats de rire garantis.

Avec **Oldelaf** et **Alain Berthier**.



✳ De New Orleans à Chicago

Samedi 19 novembre à 20h30
Auditorium EGB, Le Plessis-Belleville
Durée : 2h30 (avec entracte) – concert assis

Deux invités prestigieux pour cette 6^{ème} édition du festival « Jazz à Le Plessis-Belleville » : Éric Luter et Ben Toury.

Éric Luter, trompettiste et chanteur (digne héritier de son père Claude Luter) et le **Charles Prévost Washboard Group** vous emmèneront en chansons à la Nouvelle-Orléans retrouver les racines du jazz traditionnel. Un jazz festif et swingant, laissant une large place aux scats endiablés sur les grands standards revisités de Louis Armstrong, Fats Waller, Sidney Béchet et Nat King Cole... Composé de Charles Prévost au washboard, Cyril Guyot au chant et au saxophone, Olivier Lancelot au piano accompagnés de Philippe Bamas à la contrebasse.

Ensuite cap sur Chicago, l'origine du boogie-woogie avec **Ben Toury Trio**. Ce trio blues-boogie est emmené par Benjamin Toury qui chante, joue du piano et de l'harmonica. Son jeu de pianiste virtuose à la manière de Jerry Lee Lewis et sa voix de crooner façon Harry Connick Junior enflamment tous les lieux où il se produit. Il sera accompagné de Nick Whewell à la contrebasse et au chant ainsi que Fred Viquant à la batterie.

Une soirée riche en musique et en partages.

MUSIVALES+ Ben Toury animera un cours le samedi à 14h30 à l'Auditorium d'EGB, ouvert à tous, pourvu que vous jouiez du piano.

✳ Les Petits Chanteurs de France

Samedi 10 décembre à 20h30
Église Saint-Denis, Crépy-en-Valois
Durée : 1h20 – concert assis

Véritables globe trotteurs en culottes courtes, les **Petits Chanteurs de France** parcourent les routes de France et du monde pour chanter. À l'instar des plus célèbres maîtrises du monde (New College d'Oxford, Petits Chanteurs de Vienne, ...), ce chœur de garçons âgés de 7 à 17 ans est consacré à la pratique du chant choral en y associant une vocation éducative

et culturelle. Leur répertoire est des plus éclectiques : des pages magnifiques de la musique classique et chants de Noël aux extraits de comédies musicales et chansons modernes.

Un avant-goût de Noël !

À retrouver sur :
www.petitschanteursdefrance.fr

✳ Miossec

Dimanche 18 décembre à 18h
Espace la Chênaie, Lévis
Durée : 1h40 – concert debout



© Yann Orhan

Concert exceptionnel de **Miossec** en petite formation pour la présentation de nouvelles chansons que l'on retrouve sur son 10^{ème} album sorti en mai. À l'entrée de la cinquantaine, il se verrait bien dans la peau du bluesman, charmeur cabossé, chroniqueur et travailleur social, passant d'une ville à l'autre avec le sentiment que ses chansons peuvent servir à quelque chose. Un peu troubadour, un peu VPR, n'oubliant personne, ne se reposant jamais, il nous fera découvrir ses nouvelles compositions. Il sera accompagné sur scène de **Mirabelle Gilis** (violin, mandoline), **Leander Lyons** (guitare, orgue) et **Johann Riche** (accordéon, chant).

Extraits de presse

« ... J'avais envie de retourner dans des petits lieux, des petites villes, que l'on se tienne chaud... »

Le Parisien

Pas de doute, Miossec nous tiendra chaud !

www.christophemiossec.com

La Compagnie de la Fortune : Théâtre made in Valois !

À la tête de la Compagnie de la Fortune – théâtre en soi, installée à Séry-Magneval, **Hélène Laurca** et **Laurent Thémans** multiplient les projets. Vous pourrez les retrouver à l'occasion du festival des 35 clochers (cf. p.4), avec leur saga sur la Grande Guerre. Ils seront aussi à l'affiche de la saison 2016-2017 des Musivales avec une pièce de Shakespeare « La mégère apprivoisée ». Enfin, ils se produiront au centre culturel MJC de Crépy-en-Valois avec un spectacle jeune public « Le secret de la lampe magique ».

Le made in Valois à Paris

Leur dernière création « L'entorse », créée avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Valois, sera jouée au printemps dans un théâtre parisien. On ne manquera pas de vous en reparler.



« L'entorse » se jouait le 5 décembre 2015 à Péroly-lès-Gombries dans le cadre des Musivales. © CCPV, S. Larose

“ Ne cédon pas
à la morosité !
Cette saison encore,
attendez-vous à être
émus, à rire, à découvrir,
à chanter, à vibrer... ”

Avec ces spectacles, l'action culturelle s'inscrit durablement dans le Pays de Valois : des échanges et rencontres avec les artistes vous seront proposés après chaque spectacle pour partager vos impressions dans un moment convivial (buvette associative). Et toujours en lien avec plusieurs associations culturelles du Valois (centre culturel MJC, Assoc'au bœuf), quatre soirées « **scènes ouvertes** » sont organisées au cours de la saison 2016-2017. Artistes à la notoriété nationale et talents du Valois, tous méritent que nous allions à leur rencontre...

À bientôt ! ”



Guy-Pierre de Kersaint,
vice-président en charge
de la culture

La billetterie sera ouverte dès le 5 juillet pour tous les spectacles de la saison, avec une nouvelle tarification et des nouvelles formules d'abonnement plus attractives. Renseignez-vous :

- à la **CCPV** :
La Passerelle – 62 rue de Soissons
Crépy-en-Valois
- à l'**Office de tourisme du Pays de Valois** :
82 rue Nationale – Crépy-en-Valois
- au **Bureau d'information touristique d'Ermenonville** :
Maison Joseph II – 2 bis, rue René de Girardin
- **sur Internet** : www.musivales.fr/billets
(paiement par carte bancaire sécurisé par paybox)

Et retrouvez toutes les informations liées aux Musivales :

- **sur internet (vidéos, présentations, abonnements, ...)** : www.musivales.fr
- **sur la page Facebook** : Musivales
- **par téléphone** : 03 44 88 05 15



Des reconstitutions très réalistes. © Scènes et Marne 1914



C'est à Orrouy, il y a 100 ans, que les chars de combat français ont vu le jour

Le samedi 8 octobre, sera célébré le centenaire du premier camp du Général Estienne et des chars de combat français à Champlieu. Organisée par les associations des Anciens d'arme blindée de cavalerie et la fédération des chars de combat, en présence de la famille du Général Patton et du Général Estienne, la cérémonie rendra hommage aux héros de la Première Guerre mondiale qui ont vécu la naissance des chars français à Orrouy.

Installé à la lisière de la forêt de Compiègne, ce camp a servi de terrain d'entraînement pour les équipages de l'Artillerie spéciale (AS). Il fut un laboratoire à ciel ouvert pour le Général Estienne, inventeur des chars de combat pour l'Armée française. C'est lui qui, en 1916, présente à l'État-major ses plans d'un engin chenillé porteur de canon pour moderniser la cavalerie française jusqu'alors à cheval. Il réussit à convaincre le Général Joffre puis à obtenir des partenariats avec deux industriels pour la réalisation des chars : Saint-Chamond et Schneider. Au cours de l'année 1917, l'armée américaine s'intéresse à l'excellence française dans le domaine des chars et au Général Estienne. George S. Patton, futur général, vient à Champlieu voir les fameux chars de combat français dont il dira qu'ils sont plus mobiles que ceux des Anglais.

Au programme

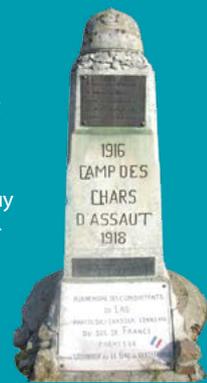
8h45 : Rassemblement en présence du 501^{ème} Régiment des chars de combat

9h15 : Début de la cérémonie

11h : Messe en l'église d'Orrouy

12h : Vin d'honneur offert par la mairie

Cette borne est un mémorial ► en l'honneur du premier camp d'instruction des chars d'assaut français. © CCPV



Des passionnés vous font revivre la Bataille de la Marne

Bargny, du 9 au 11 septembre 2016

Le deuxième week-end de septembre, le village de Bargny revivra les combats de l'Ourcq de cette fin d'été 1914 qui firent partie de la fameuse Première bataille de la Marne. À cette occasion, Le Groupe d'évocation historique «Scènes-et-Marne 1914», association de reconstitution labellisée «Centenaire» du Nord Seine-et-Marne, organise un campement historique.

Plus de 80 figurants de différentes nations, en uniforme des armées allemande et française de l'époque, vivront, durant ces trois journées de souvenir, sur un bivouac gracieusement ouvert au public à partir de 9h.

Les visiteurs pourront rencontrer les soldats de la Mémoire qui présenteront leurs uniformes et armements. Canon de 75mm et cuisine roulante seront présents.

Comment vivaient les soldats ? Quel était leur état d'esprit ? Comment nos aïeux ont-ils traversé cette funeste époque ? Qu'en est-il de la réalité et de la fiction ? Vous saurez tout.

Les temps forts

• Vendredi 9 septembre :

Journée pédagogique spécialement dédiée aux établissements scolaires

• Samedi 10 septembre à 10h30 :

Cérémonie protocolaire du souvenir au carré militaire d'Antilly

• Dimanche 11 septembre à 10h30 :

Cérémonie protocolaire du souvenir au monument aux Morts de Bargny

Les deux cérémonies protocolaires rendront plus spécialement hommage aux combattants de cette bataille.

Au programme

Des revues et défilés seront assurés, dans la fraternité des Nations maintenant unies, par l'ensemble des figurants.

Des combats simulés permettront d'appréhender les stratégies et tactiques mises en œuvre lors de la Der des Ders.

Les organisateurs vous attendent, toutes et tous, jeunes et moins jeunes, pour cette première unique et historique.

Plus d'infos :

scenesetmarne1914.perso.sfr.fr/geh

et sur Facebook : **Scènes et Marne 1914**